



PROCÈS-VERBAL	
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE	
Séance ordinaire	Mardi 2 octobre 2018

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 2^e jour de octobre 2018.

EM 02-10-18

001

I. Ouverture de l'assemblée

Madame Patricia Dubé ouvre la séance à 18h15.

	Membres parents	Membres du personnel
Présences	Madame Patricia Dubé Madame Virginie Maheux Madame Nathalie Boyd (substitut de Madame Caroline Durand) Madame Sophie Boily Madame Marie-Eve Piché Madame Lysanne Gosselin	Madame Marie Dionne, enseignante 3 ^e année Madame Nathalie Dutrisac, enseignante 1 ^{re} année Monsieur Daniel Masson, technicien au service de garde Madame Caroline Brunet, éducatrice spécialisée Madame Nancy Brodeur, enseignante Liza Bouffard enseignante (substitut de Chantal Roussy)
Absence	Madame Caroline Durand	Madame Chantal Roussy, orthophoniste
Direction	Madame Isabelle Fiset, directrice Madame Claudette Allard, directrice adjointe par intérim	
Public	Madame Lucie Blais, représentante de l'OPP	

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Mme Fiset propose de retirer le point 8.8 «ajout d'un agenda en 6^e année».

Il est proposé par Madame Sophie Boily d'approuver l'ordre du jour avec les changements demandés. Elle est secondée par Lysanne Gosselin. Adoption à l'unanimité.

EM 02-10-18

002

3. Parole au public

Aucun public.

[Tapez ici]

4. Élection au poste de président ou présidente et informations

4.1. **Procédure d'élection :** Les procédures d'élection sont expliquées par Madame Isabelle Fiset

4.2. Élection au poste de président ou présidente

- Madame Sophie Boily propose Madame Patricia Dubé à titre de présidente. La candidature est secondée par Madame Marie-Eve Piché.
- Madame Patricia Dubé accepte sa mise en candidature.
- Aucune autre candidature n'est proposée
- Madame Patricia Dubé est élue à titre de présidente du conseil d'établissement de l'école de la Mosaique pour l'année scolaire 2018-2019. Adoption à l'unanimité.

EM 02-10-18
003

4.3. Détermination d'un président par intérim

- Madame Sophie Boily propose sa candidature.
- Aucune autre candidature n'est proposée
- Madame Sophie Boily est élue à titre de présidente par intérim du conseil d'établissement de l'école de la Mosaique pour l'année scolaire 2018-2019. Adoption à l'unanimité.

EM 02-10-18
004

4.4. Explications des fonctions et pouvoirs du CÉ

Madame Patricia Dubé explique les fonctions et pouvoirs du CÉ. Explication de l'historique de la mise en place des CÉ dans les écoles.

Rôles du CÉ :

- Analyser la situation de l'école en fonction des besoins des élèves.
- Voir au projet éducatif
- Adopter/ Approuver/ Informer/ Consulter
- Veiller à la bonne gestion de l'école et au maintien du bien-être des enfants dans l'école.
- Un CÉ n'a pas le même mandat qu'un CA.

4.5. Déclaration d'intérêt des membres

Aucun membre ne rapporte avoir de risque de conflit d'intérêts. Par conséquent, aucun formulaire de déclaration d'intérêt n'est rempli ce jour.

4.6. Formation des membres

Possibilité de formation pour les membres du CÉ le 5 novembre dans les locaux de la CSP. Madame Sophie Boily de même que Madame Virginie Maheux demandent de s'inscrire à la formation.

EM 02-10-18
005

5. Approbation du compte-rendu 12 juin 2018

Il est proposé par Madame Patricia Dubé d'approuver le procès-verbal du 12 juin 2018 avec certaines modifications. Secondé par Marie-Ève Piché. Adoption à l'unanimité.

6. Suivi au compte-rendu du 12 juin 2018

Aucun suivi ce jour

7. Informations diverses

7.1. Direction et personnel scolaire

- Madame Isabelle Fiset fait un retour sur la rentrée 2018-2019 qui s'est fait plus en douceur. Elle rapporte que les commentaires ont été dans la majorité très positifs.
- En démarche pour le projet éducatif. Les valeurs retenues sont : Plaisir, Respect, Ouverture (PRO)
- Le personnel de l'école a eu la chance de recevoir une formation de Monsieur Stéphane Paradis sur la politique éducative de bienveillance.
- Madame Fiset rapporte que la fête de la rentrée fût une réussite. Cet évènement, se voulait aussi une façon de débiter les festivités entourant le 20^e anniversaire de l'école. Madame Fiset souligne l'apport de Madame Claudette Allard et de Madame Lucie Blais dans la réussite de l'évènement.
- Le nouveau code de vie a été présenté aux élèves. Madame Fiset rapporte que cela est en rodage, mais que c'est positif.
- Madame Fiset souligne le changement de l'équipe du Service de garde. Elle rapporte que cela est un changement positif.
- Des moyens sont déjà mis en place pour la cohorte de 6^e année qui présente plus de défis. L'équipe est encouragée.

- Le début des rencontres de PIA se fera au courant du mois d'octobre.

7.2. Service de garde

- Monsieur Daniel Masson fait un résumé du début de l'année. Il rapporte que l'équipe du service de garde est une belle équipe. Il rapporte qu'il a eu un bel accueil de tous les membres du personnel de l'école.
- L'équipe du service de garde a reçu la formation Estime de nous de Madame Émilie Vincent.
- Les 4-5 et 6^e années mangent tous dans le gymnase (qu'ils soient dîneurs ou au service de garde). Les 1^{res} – 2 et 3^e année mangent à l'atrium (dîneurs) et dans les classes (service de garde).
- Le nouveau traiteur a débuté (Les petits chefs). Les commentaires des enfants sont bons. Cependant, il y a eu des problématiques en début d'année p/r à la chaleur des plats. Le problème serait résolu selon Monsieur Daniel Masson.
- Il y a eu 2 journées pédagogiques depuis le début de l'année qui se sont bien déroulées. L'équipe se questionne toutefois sur la viabilité d'offrir une journée pédagogique lors des jours d'élection étant donné que certains locaux (dont le gymnase) sont utilisés pour les élections.

7.3. Comité de parents

- Première réunion le 2018-10-04. Madame Sophie Boily siègera au comité de parents pour représenter l'école de la Mosaïque.

7.4. OPP

Madame Lucie Blais présente l'OPP. La première réunion de l'année est à venir. Les activités envisagées cette année :

- Samedi de répit
- Vente des sapins de Noël
- Vente de fines herbes

8. Pour adoption

EM 02-10-18
006

8.1. Règles de régie interne

c.f. document Règles de régie interne conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque.

- Proposé par Virginie Maheux et secondé par Sophie Boily
- Adopté à l'unanimité

8.2. Représentant de la communauté

Aucun membre proposé

EM 02-10-18
007

8.3. Calendrier des séances du conseil d'établissement

c.f. Calendrier 2018-2019

- Proposé par Marie Dionne et secondé par Marie-Eve Piché
- Adopté à l'unanimité

EM 02-10-18
008

8.4. Campagnes de financement 2018-2019

Étant donné les surplus de fonctionnement 2017-2018 et ceux du SDG 2017-2018, il a été voté et adopté à l'unanimité qu'il n'y aurait pas de vente avec la compagnie Humeur à l'automne 2018.

EM 02-10-18
009

8.5. Fête de la rentrée

Il a été voté et adopté à l'unanimité que les 2500\$ dépensés pour la fête de la rentrée soient payés via le budget à destination spéciale.

8.6. Phase 3 des travaux de réaménagement de la cour d'école et financement

c.f. Tableau financement dernière phase d'aménagement de la cour d'école.

EM 02-10-18
010

Résolutions proposées par Caroline Brunet et secondées par Sophie Boily. Adoptées à l'unanimité :

- Pour couvrir la 3^e phase nous demandons l'utilisation totale des surplus de fonctionnement 2017-2018 et des surplus au SDG 2017-2018.
- Ces fonds seront utilisés pour la création de terrains de soccer synthétiques et d'un espace de jeu.

EM 02-10-18
011

8.7. Rapport annuel du CÉ 2017-2018

- Le rapport est proposé par Marie Dionne et secondé par Marie-Eve Piché
- Adopté à l'unanimité

8.9. Don pour la ligue de hockey de la Mosaïque

Martin Fabre, enseignant en éducation physique, a un élève dans les classes spéciales dont le père souhaite faire un don de 300\$ pour faire l'achat de lunettes protectrices via sa compagnie MDI construction.

EM 02-10-18
012

- Proposé par Marie-Eve Piché, secondé par Nathalie Boyd
- Adopté à l'unanimité

9. Pour approbation

9.1. Activités éducatives complémentaires – projet partiel

c.f. document activités éducatives 2018-2019

EM 02-10-18
013

- Proposé par Virginie Maheux et secondé par Nathalie Dutrisac
- Approuvé à l'unanimité

9.2. Collecte de fonds au profit de LEUCAN pour l'Halloween

Les tirelires de LEUCAN seront disponibles pour les enfants le jour de l'Halloween

EM 02-10-18
014

- Proposé par Caroline Brunet et secondé par Patricia Dubé
- Approuvé à l'unanimité

10. Pour information

10.1. Étapes et remise de bulletins

c.f. document planification de l'année scolaire 2018-2019

10.2. Amélioration au service de garde

- À compter de la semaine du 7 octobre. Plus précisément du mardi 9 octobre, les parents auront la possibilité d'utiliser l'application HopHop permettant d'aviser le service de garde de leur arrivée prochaine et ainsi que les enfants soient prêts. Le système est à l'essai.

10.3. Convention de la gestion de la réussite éducative

- Il s'agit de la même qu'il y a 2 ans

10.4. Projet éducatif et PEVR

- 3 personnes dans l'école ont la formation de François Massé et travaillent en comité pour le faire vivre dans l'école. Mme Isabelle Fiset offre la possibilité à un parent de s'impliquer. Madame Patricia Dubé se montre intéressée à participer à quelques rencontres.

11. Pour consultation

Aucune consultation

12. Correspondance

Aucune correspondance

8. Levée de la séance

EM 02-10-18

015

À 20h50, la séance est terminée. Madame Sophie Boily propose la levée de la séance. Elle est secondée par Monsieur Daniel Masson. Adoption à l'unanimité.